



FA – 29 2018 04 05

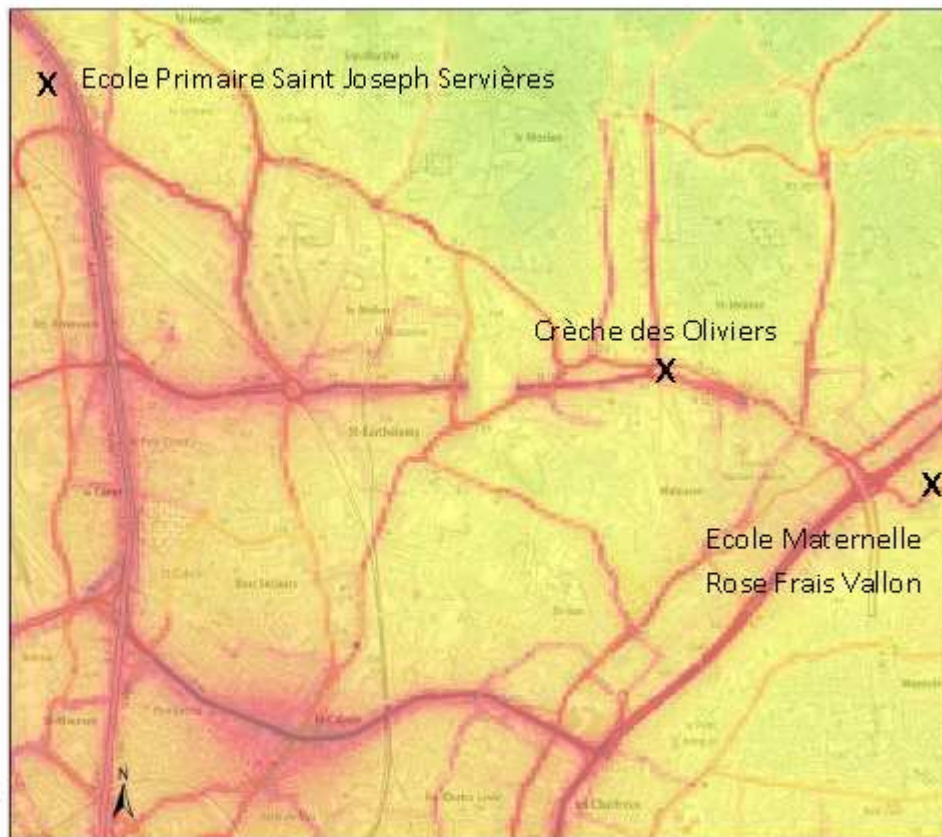
## 2016 - Pollution aux dioxydes d'azote

Source AIRPACA - PL

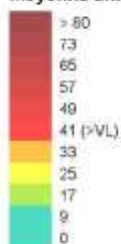
« Positionnement de 3 établissements scolaires au niveau de la rocade L2 »

« Situation de 2016 : la L2 Est n'étant pas encore ouverte à la circulation. »

CANL2 – RH – 05 avril 2018



NO<sub>2</sub> en µg/m<sup>3</sup> (2016)  
Moyenne annuelle



SCAN Express 25 © - © IGN PPAR PACA  
BD CARTO © - © IGN PPAR PACA  
Source : Air PACA 2018

**AIRPACA : En 2016, les concentrations en dioxyde d'azote pour ces établissements sont les suivants :**

Dioxyde d'azote NO <sub>2</sub> 2016	30 - 40 µg/m <sup>3</sup>	40 - 50 µg/m <sup>3</sup>
Ecole Saint Joseph Servières		> 40
Crèche des Oliviers		> 40
Ecole Rose Frais Vallon	X	

Au niveau de l'Union Européenne, la directive 2008/50/CE fixe deux valeurs limites pour la protection de la santé humaine, qui doivent être respectées depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010 :

1°/ une valeur limite de 200 µg/m<sup>3</sup> pour la concentration moyenne horaire de NO<sub>2</sub> à ne pas dépasser plus de 18 fois par année civile.

2°/ une valeur limite de 40 µg/m<sup>3</sup> pour la concentration moyenne annuelle en NO<sub>2</sub>

La "valeur limite" est définie comme un niveau fixé sur la base de connaissances scientifiques dans le but d'éviter, de prévenir ou de réduire les effets nocifs sur la santé humaine et/ou l'environnement dans son ensemble, à atteindre dans un délai donné et à ne pas dépasser une fois atteint.

La directive 2008/50/CE fixe également un seuil d'alerte : en cas de dépassement d'une concentration en NO<sub>2</sub> de 400 µg/m<sup>3</sup> - à mesurer pendant 3 heures consécutives [annexe XII, point A] - la population doit être alertée.

Depuis 1999, l'Organisation Mondiale pour la Santé (OMS) recommande une valeur moyenne horaire maximale de seulement 200µg/m<sup>3</sup> et une moyenne annuelle de 40 µg/m<sup>3</sup>

Le NO<sub>2</sub> est, contrairement au NO, toxique pour l'appareil respiratoire.

Les personnes sensibles comme les asthmatiques et les malades pulmonaires chroniques subissent des effets suite à une exposition prolongée à des concentrations de l'ordre de quelques dixièmes de ppm (partie par million) / de quelques centaines de µg/m<sup>3</sup>